



"Un hôpital aux couleurs de leurs rêves..."
Procédure adaptée
pour la décoration de l'Hôpital d'enfants
dans le cadre de l'opération « Prix Flaubert »
au profit des enfants hospitalisés au CHU de Rouen

Lancé à l'occasion de l'opération "Lire en fête 2005", le deuxième concours de nouvelles "**Prix Flaubert**" avait comme thème : "Un hôpital aux couleurs de leurs rêves".

380 auteurs ont répondu à ce concours qui avait comme but de faire rêver les enfants hospitalisés.

12 nouvelles ont été retenues par un jury composé d'une trentaine de personnes issues du monde de l'hôpital, de la presse, de l'édition jeunesse, de l'éducation nationale et des bibliothèques de Rouen.

Aux côtés du CHU, la participation "gracieuse" de plusieurs partenaires (Paris-Normandie, Editions Petit à Petit, Imprimerie Gabel, Caisse d'Epargne...) a permis la publication d'un recueil illustré, récompense ultime pour tout écrivain amateur...

Ce recueil illustré "aimablement" par des illustrateurs professionnels a été présenté dans le cadre de l'opération "Lire en Fête 2006".

Rappelons que cette opération "littéraire" au profit des enfants hospitalisés vise à participer à l'amélioration des conditions de séjour des enfants au CHU de Rouen. Pour y parvenir, **les ventes de ce livre sont intégralement reversées au profit de l'Hôpital d'enfants du CHU-Hôpitaux de Rouen** (Tarif : 10 €).

A ce jour, la solidarité des Hauts-Normands nous a permis de récolter plus de 18 000 euros ! Comme prévu initialement, une consultation auprès d'artistes est lancée pour la réalisation de fresques murales dans les couloirs de l'hôpital d'enfants. Vous trouverez toutes les informations dans les pages Annonces légales de Paris-Normandie de ce jour.



Bon de commande

du livre «Un hôpital aux couleurs de leurs rêves»
à faire parvenir au : CHU-Hôpitaux de Rouen
Délégation à la Communication - Prix Flaubert
1, rue de Germont - 76031 Rouen Cedex 01



Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de livre souhaité (10 euros/l'unité) :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Monsieur le Trésorier du CHU.**

Les frais de port sont pris en charge par le CHU-Hôpitaux de Rouen

Procédure adaptée
pour la décoration de l'Hôpital d'enfants
dans le cadre de l'opération « Prix Flaubert »
"Un hôpital aux couleurs de leurs rêves..."
au profit des enfants hospitalisés au CHU de Rouen

**Descriptif de la tranche ferme :
Les paliers des ascenseurs de service**

OBJET DU MARCHÉ

Conception et réalisation d'illustrations dans l'ascenseur et sur les paliers de l'hôpital d'enfants.
Les travaux se dérouleront en site occupé.

Afin de réduire le stress des enfants devant subir une intervention chirurgicale. Notre choix de décoration s'est porté sur l'ascenseur et les paliers d'accès qui mènent aux blocs opératoires.

Ce lieu de passage obligatoire est souvent chargé d'angoisses liées à la transition brutale entre les couloirs colorés des services et l'austérité des paliers.

CAPACITÉ ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- L'enveloppe budgétaire actuelle pour cette opération s'élève à 18 000 euros

LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX

Hôpital d'Enfants du CHU-Hôpitaux de Rouen – 1, rue de Germont – 76031 Rouen Cedex

ETENDUE GLOBALE

Les paliers de service

- *Discipline* : Chirurgie et Médecine,
- *Supports à couvrir* : les murs à partir de 1.50 m
- *Locaux concernés* : paliers
- Lieu de passage où les enfants sont emmenés au bloc,
- *Nombre de niveaux à illustrer* : 5
- *Disponibilité* : immédiate
- *Surface à couvrir au plafond* : 1 x 23,3 m² et 4 x 17,8 m² = 94,5 m²
- *Hauteur des murs* : 2,8 m au total mais les illustrations à effectuer de 1,5 m à 2,8 m (les enfants étant allongés)

Ascenseur

- *Discipline* : Chirurgie et Médecine,
- *Supports à couvrir* : plafond
- *Disponibilité* : immédiate
- *Surface au plafond* : 2,7 m²

CONTRAINTES TECHNIQUES

Les 2 étages de médecine seront disponibles le matin. Les 3 étages de chirurgie seront libres l'après-midi.

Matériau : peinture acrylique.

Dans un souci d'hygiène, les artistes réaliseront uniquement des décors muraux. Aucun élément en volume ne sera retenu.

Chaque professionnel doit posséder son propre matériel.

Descriptif de la 1^{re} tranche conditionnelle :
Salle 5 du bloc opératoire (petite chirurgie)

- *Discipline* : chirurgie,
- *Support à couvrir* : plafond
- *Disponibilité* : fin 2008
- *Durée de passage pour les enfants* : 1 heure maximum,
- *Superficie* : 15 m² pour un total de 2 700 euros
- *Plafond situé à* : 3,86 m du sol (prévoir un échafaudage)

Descriptif de la 2^e tranche conditionnelle :
Salle de réveil composée de 6 lits

- *Discipline* : chirurgie,
- *Support à couvrir* : plafond
- *Lieux concernés* : espaces disponibles au-dessus des 6 lits de la salle de réveil
- *Disponibilité* : fin 2008
- *Durée de passage* : 1 à 2 heures,
- *Surface au plafond* : 6 x 4 m² = 24 m² pour un total de 4 320 euros
- *Plafond situé à* : 3,86 m du sol (prévoir un échafaudage)

Descriptif de la 3^e tranche conditionnelle :
Couloir d'accès et de déambulation du bloc (rez-de-chaussée)

- *Discipline* : chirurgie,
- *Support à couvrir* : plafond
- Lieu de passage,
- *Disponibilité* : fin 2008
- *Surface au plafond* : 130 m² = 23 400 euros
- *Plafond situé à* : 3,86 m du sol (prévoir un échafaudage)

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE POUR LES TRANCHES CONDITIONNELLES

- Ces tranches sont conditionnelles : elles ne devront être réalisées que si le CHU les a au préalable affermées.
- L'affermissement d'une, de deux ou des tranches conditionnelles prendra la forme d'un courrier recommandé avec accusé de réception, qui devra être envoyé par le CHU avant le 31 décembre 2010 au professionnel retenu.
- Le CHU ne paiera aucune indemnité d'attente, ni de dédit en cas de non affermissement de la tranche conditionnelle.

CONTRAINTES TECHNIQUES

A partir de 2,5 m, il faut prévoir un échafaudage, le travail à l'escabeau est interdit (au-dessus de 2.05 m). Matériau : peinture acrylique.

Dans un souci d'hygiène, les artistes réaliseront uniquement des décors muraux. Aucun élément en volume ne sera retenu. Chaque professionnel doit posséder son propre matériel.

Procédure de consultation

A la remise de sa proposition, chaque professionnel devra impérativement avoir visité les locaux à décorer. Pour cela, le CHU organise une visite collective qui aura lieu **le lundi 26 novembre 2007 à 10 h.**

Chaque professionnel devra remettre un book permettant de connaître son travail et des exemples d'œuvre déjà réalisées. Chaque professionnel devra impérativement remettre avec sa proposition un avant-projet sur planche.

La proposition concernera impérativement les 4 tranches, à savoir la tranche ferme et les tranches conditionnelles. Il est rappelé que le CHU s'engage à faire exécuter la tranche ferme définie au présent document. L'exécution des tranches conditionnelles étant subordonnées à l'obtention de budgets nécessaires ne sera confirmée qu'après accomplissement des formalités administratives décrites au présent document. L'affermissement des tranches conditionnelles pourra être total ou partiel, en fonction des budgets obtenus.

EXIGENCES RELATIVES AUX CANDIDATS

- Être peintre ou dessinateur professionnel.
- Suivre la visite collective obligatoire vous présentant les espaces concernés. Ainsi, toutes les interrogations inhérentes aux contraintes du lieu pourront être posées. Si les professionnels ne s'y plient pas, leur proposition sera non conforme et ne sera pas examinée.
- Les choix du prestataire pour cette opération se feront sur présentation d'un book et sur sa capacité à nous proposer un avant-projet sur planche, sur la bases des critères d'attribution ci-dessous.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les 3 critères ci-après seront analysés dans l'étude de chaque candidature :

- Valeur technique et artistique du projet: thème choisi, harmonie des couleurs, etc. (Pondération 60%)
- Prix (30%)
- Délai d'exécution (10%)

REMISE DES PROPOSITIONS

Les propositions devront impérativement parvenir avant **LE LUNDI 8 JANVIER 2007 A 12 HEURES**

CHU-Hôpitaux de ROUEN
Délégation à la Communication
1, rue de Germont
76031 Rouen Cedex

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant ce projet, merci de contacter la Délégation à la communication par téléphone au : 02 32 88 80 09 ou par mail : france-isabelle.montaigu@chu-rouen.fr